

La bicyclette de dérailleurs

caen.fubicy.org



illustration : assozinolin.free.fr

N°18 – novembre 2018

Cyclistes, brillez !

Après l'opération "BIEN VU ENSEMBLE" menée par la Préfecture du Calvados, les associations Dérailleurs, Vélisol' et MAIF Prévention étaient dans la rue le 7 novembre, Place Bouchard à Caen, pour sensibiliser les cyclistes à l'importance d'être vu lorsqu'on circule, surtout l'hiver, période où la visibilité est moins bonne. Beaucoup de cyclistes rétorquent qu'ils voient très bien ce qui se passe autour d'eux et ne ressentent pas le besoin de se faire voir, surtout en ville. Le tort de la plupart des distributeurs de vélos est d'équiper les vélos de simples dispositifs amovibles d'éclairage qui tombent rapidement en panne ou peuvent être volés et la négligence fait le reste : on ne prend pas le temps de racheter le matériel adéquat. Insistons encore sur la nécessité d'acheter un vélo bien équipé, par exemple avec une dynamo de moyeu qui ne vous lâchera pas de sitôt et des lampes à leds, bien visibles, qui permettent réellement de voir la route lorsque l'éclairage public fait défaut. N'oubliez pas le gilet jaune qui réverbère la lumière émise par les autres véhicules : très efficace en complément. **CC**

Volontaire ... oui mais comment s'y prendre ?

Pas facile parfois d'habiter en périphérie et de se rendre à Caen à vélo. Nous avons échangé récemment avec Hélène qui nous donne ici son ressenti. (APH)

J'habite à Cagny et je souhaite circuler davantage à vélo, y compris pour venir à Caen, en utilisant les pistes cyclables existantes. Encore faut-il savoir où elles se trouvent ... Le site Mappy propose des itinéraires spécifiques pour les cyclistes, mais leurs données ne sont pas à jour. Existe-t-il un site plus efficace ?

J'ai reçu les conseils éclairés de Dérailleurs qui me conseille le site et l'application **geovelo.com** et également un message peu rassurant « *il faut absolument exclure de circuler sur la D613. C'est mortel au sens propre* ».

Finalement, pour mon premier déplacement cycliste à Caen, j'ai pris le train : 6 mn de gare à gare, quais à niveau, je ne regrette pas mes 8 euros aller-retour. Seul bémol à la gare de Caen, comme je n'ai pas assez de force pour m'engager dans les escaliers avec mon vélo, j'ai dû prendre les ascenseurs pour accéder aux quais par le souterrain ; heureusement que mon vélo n'est pas très long : il rentrait tout juste !

Une fois à Caen, ce fut un bonheur de pédaler le long de l'Orne avant de prendre la direction du Bd Dunois en passant par le "raccourci" non loin du Zénith. Quelle impression de liberté, encore renforcée par le beau temps. Je compte bien renouveler l'expérience pour faire des courses en ville.

Samedi 13 octobre, pour la Marche pour le Climat, je me suis rendue à Caen à vélo car il n'y avait pas de train. Ce fut nettement moins facile car il n'y a pas de continuité des pistes cyclables entre Cagny et Mondeville 2. J'ai ensuite traversé la zone commerciale, emprunté la passerelle qui enjambe le périphérique puis utilisé les voies cyclables lorsqu'elles existent. Le trajet, beaucoup plus physique, a duré 55 minutes jusqu'au centre ville. C'est vraiment gourmand en temps, difficilement compatible avec mon emploi du temps bien rempli. **Hélène**

Une dame à vélo ...

J'habite depuis trois ans maintenant à Giberville, à sept kms de Caen, j'y suis connue comme « **la dame qui se déplace toujours à vélo** ».

Les cyclistes du village que j'ai rencontrés, certains passionnés de vélo, l'utilisent pour des sorties sportives ou pour une balade en famille ou entre copains mais ne le considèrent pas comme un moyen adapté aux déplacements quotidiens.

Les obstacles le plus souvent évoqués sont : le volume des choses à transporter, la sécurité du vélo, le dénivelé et la météo. Obstacles, inquiétudes ou prétextes ? Ma pratique quotidienne du vélo réfute aisément ces arguments.

Le volume des choses à transporter. Il n'y a qu'à voir les Hollandaises qui font leur courses ... Les achats volumineux attachés par des tendeurs sur le porte-bagages, deux sacoches à l'arrière, une caisse devant, un sac en bandoulière (ça, je ne le fais pas), les enfants installés sur un siège entre la selle et le guidon. La quantité des choses qu'elles transportent est vraiment impressionnante ! Pour ma part, plus raisonnablement, outre mes sacoches et mon porte-bagages arrière, j'ai fait l'acquisition, aux Pays-Bas précisément, d'un porte-bagages avant sur lequel j'ai fixé une caisse (de champagne !) ... Je roule parfois bien chargée, on dirait le facteur !

La sécurité du vélo. Certains disent rencontrer des difficultés à garer leur vélo dans des conditions sécurisées. Pour ma part, j'ai fait l'acquisition d'un bon antivol et je veille toujours à accrocher mon vélo à un point fixe. Il est vrai cependant que, pour plus de sécurité encore, j'utilise pour mes déplacements en ville mon vélo « shopping », acheté d'occasion, de moindre valeur que le vélo de voyage que j'utilise pour randonner. S'il était malgré tout volé, j'aurais ainsi moins de peine ... Et, bien sûr, j'ai fait marquer mon vélo avec un *bicycode* dissuasif.

Le dénivelé. Pour aller de Caen au village, il est vrai que, sauf à lui préférer celle de Colombelles, plus rude, il faut « passer » la côte de la SMN qui peut décourager a priori. Cette difficulté s'efface pourtant facilement si on prend soin de ne pas lutter contre le dénivelé, de ne pas passer en force, mais de faire avec, en douceur. En faisant ainsi, on arrive sans même y avoir pensé en haut de la côte !

La météo enfin. Les vêtements adaptés ont bien évidemment leur importance. Et puis j'ai trouvé en Belgique un joli couvre-selle, de ceux qui sont offerts comme cadeau publicitaire un peu partout là-bas, ça garde les fesses au sec... même en Normandie ! Mais c'est plutôt le risque de glisser, de ne pas freiner correctement en cas de pluie par exemple qui peut inquiéter. Il n'est qu'une réponse : de bons pneus et de bons freins. Et peut-être aussi une pratique régulière qui permettra d'acquérir suffisamment de confiance en soi et des réflexes plus sûrs. J'ai même acheté un dispositif qui permet de fixer le parapluie au vélo, mais je ne m'en suis jamais servie : je suis retraitée, j'ai donc toute liberté d'attendre, pour partir, que l'averse soit passée !

Pendant notre voyage à vélo de cet été, aux Pays-Bas et en Allemagne, nous avons rencontré nombre de personnes qui ont fait le choix de ne plus posséder de voiture. Elles se déplacent presque toujours à vélo, utilisent à l'occasion les transports en commun et en cas de besoin, exceptionnellement, louent une voiture ou empruntent celle d'un voisin. Pour ma part, si la voiture reste parfois maintenant toute la semaine sur son parking, je n'ai pas (encore) su lâcher complètement le volant ... Un jour peut être ! **VV**

Réseaux sociaux.

Pour vous permettre de suivre notre actualité et celle du vélo au jour le jour, Déraillieurs alimente la page Facebook **Déraillieurs_14** et le compte Twitter **@derailleurs_14** (respectivement 431 et 640 abonnés à ce jour). Même si les réseaux sociaux ne sont pas votre tasse de thé, vous pouvez quand même vous créer un compte et ne vous abonner qu'à Déraillieurs. Vous ne lirez ainsi que des informations sélectionnées par nous (plus une ou deux publicités par jour). **APH**

La voiture et nous ...

C'est une évidence, la voiture est devenue incontournable pour quasiment tout le monde. Pour aller au travail, pour faire les courses au supermarché, pour partir en vacances ... Toutes ces activités s'effectuent généralement en utilisant une voiture.

Mais est-il pertinent d'utiliser un véhicule qui pèse plus d'une tonne et qui transporte une seule personne (très souvent – et 75 kg en moyenne) pour un déplacement de quelques km ? Si l'utilisation de l'automobile est inévitable dans de nombreuses situations, il existe des alternatives dans le cas d'un court déplacement : marche à pied, vélo notamment. En terme d'énergie consommée (et donc de rejet de CO2) ce n'est pas la même chose !

Plus personne, aujourd'hui, ne remet en doute le fait que l'augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre est une réalité à cause des émissions de gaz à effet de serre (et notamment de CO2) liées aux activités humaines ; avec des conséquences dont on entend de plus en plus souvent parler et dont certaines peuvent sembler bien lointaines ... Or la part du transport (de marchandises et de personnes) dans ces rejets est loin d'être négligeable.

Donc continue-t-on comme avant ou, lorsqu'il existe des solutions à notre portée, modifie-t-on quelques unes de nos habitudes ? D'autant plus que, lorsque l'on marche ou l'on pédale au lieu de conduire, le gain est aussi bien collectif qu'individuel ; ces modes de déplacement sont gratuits, bons pour la santé, ne polluent pas (pas de rejets nocifs comme les oxydes d'azote ou les particules fines), etc ...

En conclusion : si l'on se sent un tant soit peu concerné par le réchauffement du climat, il faut qu'on se bouge ! (au sens propre comme au sens figuré). **MJ**

L'antenne de Bayeux, le président de la Région Normandie et le train.

L'antenne locale Dérailleurs Bayeux a écrit au Président du Conseil Régional Hervé MORIN, pour lui demander l'aménagement à court terme de box sécurisés individuels, dans un premier temps au nombre raisonnable de 6, ou bien plus conséquent d'un abri collectif fermé, accessible avec pass billettique.

Bayeux était identifié comme gare prioritaire en terme de niveau de services à mettre en œuvre dans le plan régional d'intermodalité train / vélo de juin 2012, sur la base de différents critères objectifs (comptages Objectif terrain, enquête satisfaction SCAT 2010...). Un total de 20 places fermées était nécessaire selon ce plan, concrétisé par la Région et ses partenaires.

« Depuis le déménagement des locaux de la maison du Vélo, situés auparavant boulevard Sadi-Carnot, rue de la Résistance, plus aucune offre d'abri fermé n'est disponible, ce qui constitue un véritable recul unique en Normandie ! C'est un comble pour cette gare située dans la capitale du Bessin, territoire qui élabore actuellement son plan climat air énergie, et ambitionne de développer le vélo, tant pour les loisirs que pour les déplacements quotidiens. »

Pourquoi la gratuité des transports publics n'est pas une bonne idée.

Il est dommage d'inciter des gens bien portants ou qui manquent d'exercice physique à renoncer à se déplacer à pied ou à bicyclette.

Il convient de privilégier d'abord la marche et le vélo personnel, puis les vélos publics, les transports collectifs et les usages partagés de la voiture et enfin la voiture en solo et les deux roues motorisée. Les transports publics peuvent être gratuits pour les personnes à mobilité réduite, qui ont du mal à marcher ou à utiliser un vélo. Il faut éviter toute mesure de gratuité qui affecterait la marche et le vélo personnel, tant ces modes sont vertueux à tous points de vue. (**Frédéric Héran** - extraits)

Ramasse-miettes et fourre-tout ... les brèves de Georges Seguin

Les bonnes raisons d'aimer le vélo (suite) :

- Parce qu'on aime avoir la tête dans le guidon
- Parce que ça se gare facilement
- parce qu'on ne met jamais la pédale douce
- Parce qu'on chante la voie verte
- Parce que qui pneu le moins, pneu le plus
- Parce qu'un vélo passe, les bouchons s'effacent
- Parce que la vie est une magnifique balade à vélo
- Parce que tu le vélo bien
- Parce que le vélo électrique n'est pas un vélo de fainéant.

Une veste connectée pour les cyclistes : Pour améliorer la sécurité des cyclistes citadins, les plus nombreux, l'équipe Ford Smart Mobility de Londres a mis au point un prototype de veste connectée qui transmet des informations au conducteur par l'intermédiaire des poignets. La smart jacket émet des vibrations à droite ou à gauche pour indiquer la direction à prendre en fonction de la circulation. (Reliée au smartphone et dotée d'une application spécifique). Lampes à leds sur le dos et sur les manches indiquent les intentions du cycliste. *Ouest France du 12 juillet 2018*

Véloroutes et voies vertes de Normandie.

Beaucoup d'activité autour de nos véloroutes et voies vertes de Normandie depuis cet été avec trois inaugurations : la Véloroute du Lin qui relie Dieppe à Fécamp par l'intérieur des terres, le dernier tronçon de la Voie verte de la Suisse Normande entre Thury-Harcourt et Clécy et, sur le littoral du Calvados, la liaison entre Longues-sur-Mer et Arromanches. Sur ce même littoral, les comités de pilotage s'enchaînent pour des travaux à réaliser en 2019 avec comme objectif l'ouverture officielle de l'EV4 en France (Roscoff / Bray-Dunes) en 2021.

Du côté de « La Seine à Vélo » (Paris – Le Havre), la place manque ici pour énumérer tous les chantiers planifiés, en grande partie sur le département de l'Eure. Citons seulement la liaison emblématique de 30 km en site propre entre Giverny et Les Andelys et rappelons que la branche sud vers Honfleur et Deauville partira de Jumièges et passera par le Marais Vernier. Ouverture prévue pour 2020.

La Véloscénie (Paris – Le Mont Saint Michel) n'est pas en reste avec des travaux en cours pour la voie verte Pontaubault et Le Mont St Michel ainsi que la voie verte entre Alençon et Bagnoles de l'Orne via Pré-en-Pail. **APH**

Appel de cotisation 2018.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : votre année de cotisation est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez autre chose que "2018" c'est que vous n'êtes pas à jour ... Pensez à renouveler votre adhésion : le nombre d'adhérents est important car, au delà de l'aspect financier, c'est souvent le seul critère retenu par les collectivités territoriales pour juger de notre crédibilité. Vous pouvez nous retourner le coupon joint à cette lettre mais le plus simple reste l'adhésion en ligne via HelloAsso : <http://derailleurscaen.net/adhesion/> **Merci à toutes et à tous pour votre fidélité.**

Association Déraillleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00025



MAISON DU VÉLO